



ARPEL

Association romande pour les échanges linguistiques
« Pour un futur multilingue »

CASE POSTALE 22, 1854 LEYSIN, VD, SUISSE
+41 24 494 3055 +41 79 215 8250 info.arpel@bluewin.ch +41 78 796 1532
www.echangeslinguistiques.ch

2020 – DEROULEMENT DE L'INSCRIPTION 1

ECHANGE SCOLAIRE DE 2 MOIS (AU, CA, DE, NZ)

- 1er janvier au 10 mars 2020** : période d'inscription aux programmes d'ARPEL 2020.
L'acceptation de votre candidature ne dépend pas de la date d'envoi de votre inscription et par conséquent, aucune priorité ne sera appliquée par rapport à celle-ci.
 - Veuillez remplir l'inscription sur internet et nous l'envoyer directement à notre adresse : info.arpel@bluewin.ch.
 - Veuillez nous envoyer les 4 DOCUMENTS PAPIER suivants à notre adresse postale ARPEL : Case postale 22, 1854 Leysin, Suisse.
 - L'autorisation scolaire originale** (à télécharger sur le site : www.echangeslinguistiques.ch).
La faire signer par votre professeur de langue (allemand /anglais) ET le responsable des échanges de votre école. Ces deux signatures et le timbre de l'école sont indispensables.
 - Une copie de votre **bulletin scolaire** le plus récent.
 - Une copie de votre **passport actuel** même s'il doit être renouvelé avant l'échange, ou si ce n'est pas possible, de votre carte d'identité.
 - Une copie de votre **inscription internet complète avec les photos** (8 pages N/B ou couleur).

- Le 10 mars 2020** : dernier délai pour payer l'acompte selon votre 1ère destination.
DE = **CHF 300.-**
CA, AU, NZ, USA, UK = **CHF 500.-**
sur le compte d'ARPEL. ➡

Compte ARPEL

IBAN : CH47 0078 8000 0505 5443 8
Banque cantonale de Genève – 1204 Genève
ARPEL - Association romande pour les échanges linguistiques
Case postale 22, 1854 Leysin, Suisse

Remboursement :

- L'intégralité de cet acompte vous sera remboursée au 30 JUIN 2020 si ARPEL est dans l'impossibilité de trouver un/une partenaire dans le pays de votre 1er ou 2^{ème} choix.*
- En revanche, Fr 300.- seront retenus pour couvrir les frais administratifs engendrés si vous vous retirez AVANT le jumelage.*
- La totalité de l'acompte sera retenue ainsi que les frais déjà engagés vous seront facturés si vous annulez l'échange APRES avoir signé le contrat.*

En résumé, votre inscription sera considérée « complète » après la réception de:

- **l'inscription en ligne** reçue à notre adresse internet : info.arpel@bluewin.ch.
- **4 documents papiers** (point 1) reçus à l'adresse: ARPEL, Case postale 22, 1854 Leysin, VD
- **l'acompte** sur le compte ARPEL ci-dessus.... **d'ici le 10 mars 2020.**

Un accusé de réception vous sera envoyé suite à la réception de votre dossier et de l'acompte.

- Mi-mars au début avril 2020** : **Les entretiens personnels sont obligatoires pour les élèves** et si possible pour un parent/responsable légal. Ils auront lieu les mercredis après-midi à Sion, Nyon, Genève et Neuchâtel. Vous recevrez les informations précises en temps voulu. *Ces entretiens ne sont pas éliminatoires mais existent pour faire connaissance et pour vous permettre de nous poser des questions plus personnelles.*
- Mi-avril à la mi-mai 2020** : Vous ne recevrez pas de nouvelles d'ARPEL pendant cette période car **nous finalisons les jumelages** avec nos partenaires à l'étranger et serons à nouveau en contact avec vous prochainement. Merci pour votre patience 😊.

5. **Vers la mi-mai 2020 : L'unique dossier de votre partenaire**, choisi pour vous, sera transmis par email, à l'élève et à un de ses parents. Prenez le temps de l'étudier et préparez des questions à poser à votre partenaire international et à sa famille.
6. **Entre la mi-mai et la fin mai 2020** : Vous aurez environ deux semaines pour **prendre contact** avec votre partenaire et sa famille via les réseaux sociaux, Skype etc. **AVANT** de signer le contrat définitif de l'échange. *Cette étape est essentielle pour créer une relation de confiance entre vous, votre partenaire et sa famille. Il est important de communiquer plusieurs fois et régulièrement pour se connaître avant d'arriver sur place.*
7. **Le 10 juin 2020** : Le dernier délai pour le retour du **contrat original signé** par l'élève et l'un de ses parents /responsable légal à notre adresse courrier : ARPEL, Case postale 22, 1854 Leysin, VD.

Nous attendons également le **solde final** de l'échange sur le compte ci-dessus ; le montant global dépendant de la destination choisie, voir les programmes : www.echangeslinguistiques.ch. Le contrat sera validé seulement après réception de l'acompte final.

(Nous pouvons accepter un arrangement de paiements échelonné, nous contacter svp en cas de besoin).

8. Les départs 2020 des échanges scolaires de 8/9 semaines:

Mercredi 29 juillet - départ pour l'AUSTRALIE.

Mercredi 5 août - départ pour la NOUVELLE-ZELANDE.

Samedi 29 août - départ pour le CANADA.

Samedi 29 août - départ pour l'ALLEMAGNE.

ATTENTION ! COMMUNICATION GENERALE d'ARPEL

Les informations importantes et les consignes détaillées des départs et des arrivées seront transmises par courriel/E-MAIL à l'élève et à un de ses parents en général 2, 3 SEMAINES avant l'évènement.

*Pour cette raison, il est important de regarder régulièrement vos E-MAILS. **ARPEL n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer avec les élèves, ni avec les familles.** Merci pour votre compréhension, ARPEL.*